



OBJECTIF AFRIQUE

LETTRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE

N° 66 – 10 MARS 2017

SOMMAIRE

- ▼ ACTUALITE REGIONALE
- ▼ CONJONCTURE
- ▼ ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES
- ▼ PROJETS ET FINANCEMENTS
- ▼ SECTEURS D'ACTIVITES
 - AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE
 - ENERGIE ET MATIERES PREMIERES
 - INDUSTRIE
 - SERVICES
- ▼ ENTREPRISES
- ▼ CARNET ET AGENDA

GHANA :
AUGMENTATION DU
STOCK
D'INVESTISSEMENTS
FRANÇAIS A 1,5 MD
EUR EN 2015

LA CEMAC SOUHAITE
ROUVRIRE LES
NEGOCIATIONS POUR
UN APE REGIONAL
AVEC L'UE

MAURICE : TOUJOURS
EN TETE DEVANT
SINGAPOUR EN CE QUI
CONCERNE L'ORIGINE
DES FLUX D'IDE VERS
L'INDE

MALI : FINANCEMENT
DE 29 M EUR DE L'UE
POUR UN PROGRAMME
D'APPUI AU
RENFORCEMENT DE LA
SECURITE DANS LES
REGIONS DU NORD

TANZANIE : PRET DE
130 M USD DE LA
BANQUE MONDIALE
POUR LE
DEVELOPPEMENT
URBAIN

CONGO-BRAZZAVILLE :
LANCEMENT AVEC L'UE
DE LA DEUXIEME PHASE
DU PRCCE

BENIN : HAUSSE DE
67 % DU PRIX
GARANTI AUX
PRODUCTEURS DE
L'ANACARDE

BURKINA : LE MINIER
CANADIEN IAMGOLD
ESSAKANE VA
BENEFICIER DE LA PLUS
GRANDE CENTRALE
HYBRIDE D'AFRIQUE

ZAMBIE : ZOONA A
LEVE 1 M USD POUR
ETENDRE SON RESEAU
DE MOBILE-BANKING



MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

ACTUALITE REGIONALE

▼ La BCEAO veut renforcer la liquidité du marché bancaire de la zone UEMOA

Lors de sa réunion du 1^{er} mars dernier, le Comité de politique monétaire de la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a décidé de baisser de 200 points de base le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'UEMOA. Celui-ci est passé de 5 % (taux en vigueur depuis 2012) à 3 %. Cette mesure, qui vise à renforcer la liquidité sur le marché régional, rentrera en vigueur le 6 mars. Le Comité a par ailleurs maintenu à 2,5 % le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidité. Le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal est lui aussi resté à 4,5 %, soit au niveau en vigueur depuis le 16 décembre 2016.

✉ saint-jerome.koffi@dgtresor.gouv.fr

▼ L'initiative africaine pour les énergies renouvelables (IAER) adopte 19 projets

Le deuxième Conseil d'administration de l'IAER s'est tenu à Conakry le 4 mars dernier, en présence des Chefs d'Etat guinéen et tchadien et de Ségolène Royal. 19 projets ont été adoptés, dont la construction de quatre micro-barrages pour la Guinée (capacité totale de 45 MW), de centrales solaires au Niger (Agadez : 3 MW, et Gourou Banda : 30 MW) et au Bénin (Onigbolo : 25 MW) et de lignes de transmission (Mali) et d'interconnexion (Ghana-Côte d'Ivoire). L'IAER a été lancée lors de la COP 21 par les chefs d'Etat africains. Elle vise à augmenter de 10 GW la production d'énergie renouvelable du continent d'ici 2020. Dix bailleurs de fonds ont promis un financement total de 10 Mds USD d'ici 2020 (2 Mds EUR pour la France).

✉ lognara.traore@dgtresor.gouv.fr ; saint-jerome.koffi@dgtresor.gouv.fr

▼ La carte des risques 2017 relève les raisons d'espérer en Afrique

Le groupe GALLICE, dont l'activité est consacrée à la protection et la sécurité en France et à l'international, a dévoilé sa carte de la situation sécuritaire du monde en 2017. Le résultat dresse un tableau incisif de la situation mondiale en matière de risques, pointe la dégradation de la situation en Europe et relève les raisons d'espérer en Afrique malgré la persistance des menaces. Si le niveau d'insécurité et les conflits dans de nombreux pays en Afrique restent un frein majeur à son développement économique, le continent représente dans son ensemble une nouvelle frontière prometteuse et enthousiasmante. Malgré de nombreuses zones de conflits préoccupantes, la carte met ainsi en relief cette « nouvelle frontière » économique. La carte des risques 2017 est consultable et téléchargeable sur le site du groupe GALLICE : www.gallice-international.com

✉ rg@35nord.com

▼ **La CEMAC souhaite rouvrir les négociations pour un APE régional avec l'UE**

Au cours de la 16^{ème} session du Comité ministériel des négociations de l'Accord de partenariat économique avec l'Union européenne réuni à Douala le 3 mars 2017, les ministres ont adopté la position « de ne pas adhérer à l'Accord d'étape en l'état, et de poursuivre les négociations en vue de la conclusion d'un APE régional complet, suivant des formes à définir ultérieurement ». Les négociations avaient été interrompues par l'Union européenne fin 2016 en raison du refus des Etats de la CEMAC de rejoindre l'Accord signé par le Cameroun. Selon Louis-Paul Motaze, ministre de l'Economie du Cameroun, l'impact budgétaire du démantèlement des barrières douanières se limiterait à 700 M FCFA depuis la mise en œuvre de l'Accord, soit 7 mois.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

CONJONCTURE

▼ Afrique du Sud : budget 2017/18, peu de changements s'agissant des grands agrégats macroéconomiques

Le ministre des Finances a présenté le budget dans lequel les prévisions de croissance n'ont pas été révisées (1,3 % attendu cette année après 0,5 % en 2016) et les autres grands agrégats budgétaires (recettes, dépenses, déficit, dette) modifiés à la marge seulement. Le déficit budgétaire est attendu à -3,4 % en 2016/17 et -3,1 % pour 2017/18. La réduction du déficit serait permise grâce notamment à une activité économique meilleure et des hausses d'impôt (ciblées sur les plus riches, sans hausses de TVA) et des dépenses maîtrisées pour stabiliser la dette à moyen terme, mais sans coupes radicales afin de préserver l'activité, permettre la redistribution et conduire les dépenses d'infrastructure.

✉ paul.raso@dgtresor.gouv.fr

▼ Mozambique : croissance de 3,3 % du PIB en 2016

Les dernières prévisions font état d'une croissance de 3,3 % en 2016. Pour l'année 2017, les perspectives de croissance du gouvernement sont assez optimistes (prévision à 5,5 %). La croissance serait soutenue par une meilleure performance du secteur de l'industrie extractive (+24 %), de l'électricité et du gaz (+8,9 %), de la pêche et du transport et du commerce (+4,4 %). L'inflation se situerait autour de 15,5 % (après 19,6 % en 2016) en moyenne annuelle. L'inflation en glissement annuel a baissé de 27 % en novembre à 25,27 % en décembre puis à 20,5 % en janvier. Le Metical s'apprécie face aux principales devises depuis novembre, ayant gagné 6,6 % et 2 % par rapport au dollar américain et au rand sud-africain respectivement.

✉ bastien.cabrol@dgtresor.gouv.fr

▼ Zambie : assouplissement de la politique monétaire et légère augmentation de la croissance prévue en 2017

Fin février, la Banque centrale a abaissé, pour la 1^{ère} fois depuis 2012, le taux directeur de 150 pdb à 14 %, le coefficient de réserves de 250 pdb à 15,5 % et a restauré le taux de facilité de prêt de 1000 pdb à 600 pdb au-dessus du taux directeur. Cet assouplissement monétaire a été permis grâce notamment au reflux de l'inflation (baisse de +7 % en g.a en janvier à +6,8 % en février). L'assouplissement permettra d'augmenter la liquidité en monnaie locale et sera favorable à l'activité. Cette dernière devrait se renforcer graduellement, à 3,9 % cette année selon les autorités monétaires après 3,4 % attendu en 2016, et à 4,6 % en 2018.

✉ paul.raso@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : 1^{ère} récession depuis 25 ans

D'après le dernier rapport du bureau nigérian de la statistique, en 2016, le pays est entré en récession, pour la première fois depuis 1991, avec une contraction du PIB de 1,51 % en g.a., contre une croissance de 2,78 % en 2015. Le rapport souligne une année difficile en raison d'une baisse de la consommation induite par l'inflation, une recrudescence des actes de vandalisme sur les pipelines, une réduction des réserves de change et une dépréciation du naira, ainsi que des problèmes dans le secteur énergétique en raison des pénuries de carburant et de la faiblesse de la génération électrique. Sur l'année, le FMI prévoyait une contraction du PIB de 1,5 % et la Banque mondiale de 1,7 %. En 2017, la croissance devrait repasser en territoire positif à 0,8 % pour le FMI et 1 % pour la BM.

✉ Marlene.marqueslopes@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : appréciation du naira sur le marché parallèle

Suite à l'adoption des nouvelles mesures d'accès aux changes fin février et aux nouvelles injections de devises par la Banque centrale, le naira s'est apprécié sur le marché parallèle, avec un taux atteignant 450 NGN/USD le 1^{er} mars contre 516 le 20 février. En revanche, la Banque centrale a maintenu stable le taux du marché interbancaire autour d'un cours à 305 NGN/USD. Cette semaine, l'institution monétaire a procédé à une nouvelle injection de devises de l'ordre de 180 M USD répartis de la manière suivante : 80 M USD pour des usagers individuels (au titre des indemnités de déplacement et de voyage, des frais de scolarité et de santé) et 100 M USD sous forme de *forwards* de devises à 60 jours.

✉ Marlene.marqueslopes@dgtresor.gouv.fr

▼ Mauritanie : mission article IV du FMI

Le FMI conduit du 28 février au 13 mars 2016 à Nouakchott, une mission d'évaluation de la situation économique et financière du pays, telle que prévue par l'article IV du Fonds. Cette mission est conduite par Éric Mottu (département Moyen-Orient et Asie centrale du FMI). Cette mission intervient dans une conjoncture difficile, marquée notamment par une forte dégradation des termes de l'échange du pays depuis 2015. Le gouvernement a réitéré sa volonté de diversifier davantage l'économie, notamment par l'acquisition et la modernisation des équipements et des infrastructures, l'investissement dans les TIC et le développement du secteur énergétique.

✉ mamadou.anne@dgtresor.gouv.fr

▼ Bénin : émission obligataire de 150 Mds FCFA (229 M EUR)

Pour financer une partie des investissements prévus dans le programme national d'investissements au titre de l'année 2017, le Bénin vient d'émettre un emprunt obligataire de 150 Mds FCFA (229 M EUR), d'une maturité de dix ans à 6,5 %. La souscription couvre la période du 28 février au 31 mars 2017. Dans un contexte de resserrement des liquidités disponibles sur le marché obligataire (la précédente émission du Bénin sur le marché régional n'a été couverte qu'à hauteur de 71 %), cette émission pourrait permettre de capter les financements auprès d'un plus grand nombre d'investisseurs.

✉ florent.danion@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : la sécheresse à l'origine de la forte inflation

L'inflation annuelle a atteint 9 %, soit un niveau supérieur à la zone de confort de la Banque centrale comprise entre 2,5 % et 7,5 %. Ce rythme est en fort progression sur un mois : en janvier, l'inflation atteignait en effet 7 %. Ce sont les biens alimentaires qui ont très fortement contribué à la hausse générale des prix : ces derniers ont augmenté de 16,5 % par rapport à février 2016 et de 3 % par rapport au niveau de janvier 2017. La sécheresse qui touche actuellement la majeure partie du Kenya est la source principale de la résurgence des tensions inflationnistes. D'après le gouverneur de la Banque centrale, Patrick Njoroge, la très forte accélération des prix alimentaires n'est néanmoins pas de nature à justifier un resserrement de la politique monétaire.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Kenya : baisse prononcée de l'indice des directeurs d'achats**

L'indice PMI (*Purchasing Manager Index*) permet de mesurer la confiance des directeurs d'achat dans la conjoncture économique : au-dessus de 50, il signale une expansion de l'activité ; en-dessous, une contraction. L'indice des directeurs d'achats kenyans se situe à 50,1 en février, ce qui indique des perspectives stables. Pour autant, l'indice a dévissé par rapport à janvier où il atteignait 52. Il est même à son plus bas niveau depuis début 2014, date où a débuté la collection des données.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Maurice : toujours en tête devant Singapour en ce qui concerne l'origine des flux d'IDE vers l'Inde**

Malgré la renégociation de l'accord fiscal entre l'Inde et Maurice, qui a abouti en mai 2016, le ministère indien du Commerce et de l'Industrie indique que Maurice arrive toujours en tête des flux d'IDE dirigés vers l'Inde. Sur un montant total de 35,8 Mds USD reçus par l'Inde sur la période allant d'avril à décembre 2016, Maurice comptait pour un peu plus du tiers du total avec 12,8 Mds USD, suivie par Singapour (7,1 Mds USD), le Japon (4,2 Mds USD) et les Pays-Bas (2,5 Mds USD). Ces données confortent la place prépondérante de l'Inde dans les flux financiers mauriciens, l'Inde représentant actuellement plus de 50 % des flux financiers sortants.

✉ jerome.chastenet@dgtresor.gouv.fr

▼ **Cameroun : le taux d'inflation en 2016 augmente faiblement**

Selon l'Institut national de la statistique (INS), l'inflation en 2016 s'établit à 0,9 %. Cette légère hausse du niveau des prix des biens de consommation finale des ménages est principalement le fait de la hausse des prix des produits alimentaires (+1,1 %), des services de restaurants et hôtels (+3,5 %), d'éducation (+2,6 %) et de loisirs et culture (+1,5 %). Les coûts des soins de santé sont en baisse (-0,3 %). C'est également le cas des coûts de communication (-2,2 %) et de transport (-0,7 %), en relation avec la baisse des prix des carburants (le litre d'essence est passé de 650 FCFA à 630 FCFA et celui du gasoil de 600 à 575 FCFA) intervenue au 1^{er} janvier 2016.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

▼ Ghana : augmentation du stock d'investissements français à 1,5 Md EUR en 2015

D'après la Banque de France, en 2015, le stock d'investissements français au Ghana a progressé de 7,9 % en g.a., à 1,5 Md EUR. Le nombre d'implantations françaises s'élève à une cinquantaine d'entités présentes dans de nombreux secteurs. Le Ghana représente désormais le 7^{ème} stock d'investissements de la France en Afrique sub-saharienne, devant le Cameroun et le Gabon. Par ailleurs, les flux d'investissements français vers le Ghana ont également progressé en 2015, passant de -23 M EUR en 2014 à 128 M EUR en 2015. Ainsi, en 2015, le Ghana a représenté la 5^{ème} destination des flux d'IDE français en Afrique sub-saharienne.

✉ Caroline.delassade@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : formalisation du secteur informel

Le Programme d'accompagnement pour la transition des entreprises informelles vers le secteur formel (Pro-ACTIF), appuyé par la BAfD, a été lancé le 6 mars 2017. Pour cette première étape, il devrait accompagner 9 450 entreprises. Pour mémoire, l'économie informelle participerait pour environ 40 % à la formation du PIB du pays. La deuxième phase visera la mise en place du dispositif d'amélioration de l'accès au financement, notamment le dispositif de caution mutuelle ou de caution solidaire, la négociation de lignes de crédit ou de garantie. Le programme sera mis en œuvre sur les huit prochains mois. Il permettra de disposer d'une monographie des différents acteurs de l'économie informelle.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : hausse de 7 % des marchés publics passés en gré à gré en 2016

Selon le gouvernement, le montant total des marchés publics approuvés est passé de 1,5 Md EUR en 2015 à 1,4 Md EUR en 2016, soit une baisse de 7,4 %. Concernant les marchés de gré à gré, leur montant global a enregistré une hausse de 7 % pour s'établir à 439,5 M EUR. Les délais de passation des marchés s'est allongé, atteignant 128,3 jours en moyenne, contre 119,6 jours en 2015. Par ailleurs, la part des marchés attribués aux PME ivoiriennes s'est améliorée, passant de 14,7 % en juin 2016 à 16,6 % à fin décembre 2016. Pour les années à venir, les efforts du gouvernement porteront entre autres sur la réduction des délais de passation des marchés, le renforcement de la transparence dans les procédures d'attribution des marchés.

✉ saint-jerome.koffi@dgtresor.gouv.fr

▼ Bénin : nouvelle taxe au cordon douanier dès le 1^{er} mars

Dans une note circulaire du 24 février 2017 adressée à tous les commissionnaires agréés en douane au Bénin, le Directeur général par intérim des douanes et droits indirects, a fait savoir qu'une nouvelle taxe sera perçue au cordon douanier à compter du 1^{er} mars 2017. Dénommée "Prélèvement sur contribuable non connu du fisc" (CNF), cette taxe est calculée au taux de 10 % de la valeur en douane majorée de l'ensemble des droits et taxes exigibles, à l'exception de la TVA, pour les importations réalisées par les entreprises non connues au fichier de la direction générale des impôts.

✉ florent.danion@dgtresor.gouv.fr

▼ Tanzanie : démarrage de la relocalisation des administrations à Dodoma

Les hauts fonctionnaires de seize des dix-neuf ministères tanzaniens sont d'ores et déjà relocalisés à Dodoma, respectant ainsi la date limite fixée par le président Magufuli au 28 février 2017 pour la première phase du transfert des administrations dans la capitale. Cependant, selon le ministre des Affaires étrangères, aucune ambassade n'a clairement indiqué son intention de déménager à Dodoma à court terme. La relocalisation totale des administrations à Dodoma est prévue avant la fin du mandat en cours du Président, soit en 2020.

✉ beatrice.alperte@dgtrésor.gouv.fr

▼ Soudan : visite du président de la Banque africaine de développement

Akinwumi Adesina, président de la BAfD, a effectué un voyage de trois jours à Khartoum, durant lequel il a proposé une assistance technique pour préparer un plan de développement à la suite de la levée des sanctions commerciales américaines. Il a à cet effet annoncé une mission au Soudan du vice-président de la BAfD, économiste en chef. Les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de l'agroalimentaire et de l'énergie ont été mentionnés, ainsi que l'appui au secteur privé, notamment le développement des PME.

✉ olivier.biltz@dgtrésor.gouv.fr

▼ Gabon : entrée en vigueur de la contribution sociale de solidarité le 15 mars

La contribution sociale de solidarité (CSS) remplace la redevance obligatoire d'assurance maladie (ROAM) financée autrefois exclusivement par les opérateurs de téléphonie mobile. Cette nouvelle taxe, prévue pour financer les soins de santé et de maternité des gabonais économiquement faibles, est calculée sur une assiette fiscale élargie à toutes les entreprises et correspond à 1 % des factures de biens et services émises par celles-ci. La CSS est l'une des trois nouvelles taxes (contribution à la formation professionnelle et taxe forfaitaire d'habitation) établies par la loi de finances 2017.

✉ naomie.ntumba@dgtrésor.gouv.fr

▼ Bénin : la loi sur le PPP déclarée contraire à la Constitution pour vice de procédure

Par une décision DCC 17-039 du 23 février 2017, la Cour constitutionnelle a jugé que la loi n°2016-24 *portant cadre juridique du partenariat public-privé en République du Bénin* ne pouvait « en l'état [être] mise en application » en raison de son non déferrement à la Cour constitutionnelle par le Président de la République comme la Constitution du 11 décembre 1990 l'y obligeait en vertu de ses articles 117 et 121. La Cour ne sanctionne donc pas le contenu du texte mais bien le non-respect des règles constitutionnelles permettant son entrée en vigueur. Elle ne dit en revanche rien sur la question de savoir si cette erreur peut ou non faire l'objet d'une régularisation a posteriori.

✉ sophie.pignon@twobirds.com

PROJETS ET FINANCEMENTS

▼ **Nigéria : la Banque de développement du Nigéria (DBN) s'engage pour le développement des PME**

D'après les récentes déclarations de la ministre nigériane des Finances, Kemi Adeosun, l'administration actuelle, consciente du rôle des PME dans l'économie nationale, a la volonté de positionner la DBN comme un catalyseur du développement des PME. La ministre dénonce notamment la situation actuelle dans laquelle les PME représentent près de la moitié du PIB national mais ne bénéficient que de 10 % des crédits bancaires. Pour faciliter l'accès au crédit aux petites structures entrepreneuriales, la DBN veut notamment s'engager dans les prêts aux institutions de microfinance qui, à leur tour, développeront des produits spécifiques à des taux d'intérêt inférieurs à ceux actuellement proposés aux PME.

✉ fabrice.uzum@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mali : financement de 29 M EUR de l'UE pour un programme d'appui au renforcement de la sécurité dans les régions du Nord (PARSEC)**

Le PARSEC a été lancé le 3 mars 2017 par la délégation de l'UE au Mali, en présence des membres du gouvernement. Ce projet, financé à hauteur de 29 M EUR par l'UE, a pour objectif de contribuer à la stabilisation de la région du centre du Mali, en améliorant la sécurité des populations, le contrôle du territoire et la gestion des espaces frontaliers, par les services de l'État, dans le respect de l'État de droit. Il s'inscrit dans le cadre de l'approche globale Sahel de l'UE. Le projet sera mis en œuvre en concertation avec l'ensemble des partenaires techniques et financiers du Mali, afin d'optimiser les synergies et la complémentarité des interventions.

✉ abdoulayemalick.sissoko@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mali : inauguration de la cité universitaire de Kabala**

Le Président malien, Ibrahim Boubacar Keïta, et l'Ambassadrice de Chine au Mali ont inauguré le 28 février 2017 la cité universitaire de Kabala. Bâtie sur 103 hectares, la cité comprend sept blocs pédagogiques et des annexes, une administration centrale, quatre blocs d'hébergement, un restaurant universitaire de 2500 places, un centre commercial, une cafétéria centrale, une salle polyvalente, des terrains de sport, un centre de santé universitaire. Ce projet, d'un montant de 121,9 M EUR financé par la Chine, a été réalisé par le groupe de construction et d'ingénierie de Beijing.

✉ abdoulayemalick.sissoko@dgtresor.gouv.fr

▼ **Niger : appui budgétaire de 38 M EUR de la Banque mondiale**

La Banque mondiale vient de signer un accord avec le Niger pour un appui budgétaire de 25 Mds FCFA (38 M EUR), au titre de l'année 2016. Cet appui intervient dans le cadre du Programme des crédits d'appuis aux réformes des investissements publics. Il s'agit de la seconde tranche du financement du Programme d'appui budgétaire pour les années 2015-2017, dont les négociations ont abouti tardivement à l'élaboration d'un programme de réformes macroéconomiques et structurelles. Trois axes sectoriels sont visés : (i) l'amélioration de la transparence et de la fiabilité dans la gestion des finances publiques, (ii) le renforcement des capacités de l'Office national des aménagements hydro agricoles (ONAHA) et (iii) la réforme du secteur de l'énergie.

✉ lebaronc@afd.fr

▼ **Maurice : une ligne de quasi fonds-propres de 10 M USD mise en place par Proparco au profit d'une banque mauricienne**

Proparco, filiale du groupe AFD dédiée au secteur privé, vient d'annoncer la mise en place d'une ligne de quasi-fonds propres de 10 M USD sur 10 ans, au profit de Bank One, établissement bancaire dont les principaux actionnaires sont le groupe mauricien CIEL (environ 450 M EUR de CA et 30 000 salariés au niveau mondial) et la banque kenyane I&M Bank. Proparco, qui avait déjà octroyé une ligne de crédit de 6 M USD à Bank One en 2006, détient une participation de près de 4 % au niveau de la holding du groupe CIEL. Proparco est aussi actionnaire à hauteur de 11 % de CIEL Healthcare Ltd, active dans le domaine de la santé à Maurice, mais aussi en Ouganda et au Nigéria.

✉ discourm@afd.fr

▼ **Tanzanie : prêt de 130 M USD de la Banque mondiale pour le développement urbain**

La représentante résidente de la Banque mondiale en Tanzanie a annoncé l'octroi d'un prêt additionnel de 130 M USD pour le *Tanzania Strategic Cities Project* (TSCP). Ce projet vise à renforcer la gouvernance et les infrastructures dans sept localités secondaires en Tanzanie : Tanga, Arusha, Mwanza, Kigoma, Dodoma, Mbeya et Mtwara. En améliorant l'accès aux services publics et en renforçant les institutions en charge de la fourniture de ces services, le TSCP a vocation à favoriser l'industrialisation du pays. Depuis son lancement en 2010, le TSCP a reçu 213 M USD de la Banque mondiale et 18,5 M USD de l'agence de développement danoise Danida.

✉ beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

▼ **Congo-Brazzaville : la BIRD appuie un projet de développement urbain**

L'accord de prêt de 80 M USD signé en décembre 2016 par le Congo et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), adopté le 4 mars par le Parlement congolais, porte sur le financement d'un projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires de Brazzaville et Pointe-Noire. Ce projet, dont le coût global est estimé à 120 M USD, vise entre autre à faciliter l'accès aux infrastructures de base, notamment à l'eau potable et à l'électricité, des habitants des zones ciblées dans les deux villes (65 000 habitants concernés). Le projet prend le relais du Projet eau, électricité et développement urbain (PEEDU) cofinancé par l'Etat et la Banque mondiale.

✉ ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

▼ **Congo-Brazzaville : lancement avec l'UE de la deuxième phase du PRCCE**

La deuxième phase du Projet de renforcement des capacités entrepreneuriales et commerciales (PRCCE II – 2017-2020) a été lancée le mardi 7 mars à Brazzaville. Ce projet, entièrement financé par l'UE à hauteur d'environ 8 Mds FCFA (12,4 M EUR), s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du 11^{ème} FED. Les porteurs du projet, qui placent l'appui au secteur privé au centre de cette initiative, espèrent atteindre 6000 bénéficiaires à travers notamment la formation et l'accompagnement de 5000 PME, associations et créateurs d'entreprises et la structuration de 1250 PME en clusters. Le PRCCE I avait bénéficié d'un financement de 8,5 M EUR de l'UE.

✉ ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

▼ **Congo-Brazzaville : le projet d'appui à l'agriculture commerciale toujours en négociation**

La Banque mondiale (BM) a conclu le 2 mars une mission d'évaluation technique pour le Projet d'appui à l'agriculture commerciale, qui doit prendre le relais du projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales arrivé à terme, et poursuivre la modernisation du secteur agricole. La BM s'est engagée à injecter 60Mds FCFA sur les 200Mds nécessaires et devrait être rejointe par d'autres bailleurs de fonds. L'Etat congolais n'a pas encore dévoilé sa contrepartie financière. Selon la feuille de route annoncée, l'accord pourrait être signé avant la fin de l'année.

✉ marguerite.carrez@dgtresor.gouv.fr

▼ **Congo-Brazzaville : la CCIAM de Pointe-Noire et la CCI de Nantes Saint-Nazaire ont lancé "le Parcours de l'entrepreneur"**

Dans le cadre d'une convention de compagnonnage consulaire financée par l'AFD, la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers (CCIAM) de Pointe-Noire et la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Nantes Saint-Nazaire de France ont lancé, le 7 mars à Pointe-Noire, un programme de formation intitulé "Le Parcours de l'entrepreneur". Le projet consiste à renforcer les compétences en management et gestion des dirigeants et cadres d'entreprises à fort potentiel, sur une période de 6 mois. Une première phase formera trois promotions d'une dizaine de dirigeants et prendra fin courant 2018.

✉ ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

SECTEURS D'ACTIVITES

▼ Agriculture et agroalimentaire

▼ Niger : 3^{ème} édition du Salon « SAHEL-Niger 2017 » à Niamey

Le Niger a accueilli du 28 février au 5 mars, la 3^{ème} édition du Salon de l'agriculture (SAHEL-Niger), de l'hydraulique, de l'environnement et de l'élevage sur le thème : « Promotion de l'Investissement Agricole Durable à travers l'Initiative 3N » (les Nigériens nourrissent les Nigériens) ». Ce Salon a permis aux producteurs locaux de promouvoir leurs produits, de présenter les différentes innovations dans le secteur agro-sylvo-pastoral et d'échanger sur les techniques de production, de transformation et de commercialisation. Des délégations de la sous-région et internationales (Algérie, Maroc, Italie) étaient également présentes. En marge, une conférence-débat a été organisée sur le thème « *financements innovants dans le secteur rural* ».

✉ lebaronc@afd.fr

▼ Bénin : hausse de 67 % du prix garanti aux producteurs de l'anacarde

Le prix minimum garanti aux producteurs d'anacarde pour la campagne 2016/2017 a été fixé à 500 FCFA/kg, soit une hausse de 67 % par rapport à la campagne précédente. Dans le programme d'actions du gouvernement, la filière anacarde fait partie des filières à haute valeur ajoutée ciblées. Pour cette filière, le gouvernement vise la mise en place de nouvelles plantations avec des plans greffés, l'entretien des anciennes plantations, l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'industrialisation pour transformer localement 50 % des noix brutes d'ici 2021. En 2015, les exportations de noix de cajou ont représentées 62 M EUR en 2015, la quasi-totalité (87 %) étant exportée (non décortiquée) vers l'Inde.

✉ florent.danion@dgtresor.gouv.fr

▼ Madagascar : renforcement de la lutte contre le trafic de bois précieux

Le décret d'application de la loi portant création de la Chaîne spéciale en charge de la lutte contre les trafics de bois précieux a été validé en conseil des ministres le 22 février 2017. Adoptée en décembre 2015 par l'Assemblée nationale, cette loi fait partie des mesures prises par le gouvernement malgache pour lutter contre le commerce illicite de bois précieux. Selon l'ONG Traffic, 150 000 tonnes de bois de rose ont été exportées illégalement entre 2010 et 2015, surtout vers la Chine, pour une valeur de plus de 500 M USD. Pour rappel, un plan de gestion des bois précieux de Madagascar a été adopté en 2016 suite aux recommandations en vue de rétablir un commerce légal, règlementé et soutenable de ces ressources.

✉ eric.noitakis@dgtresor.gouv.fr

▼ Energie et matières premières

▼ Mozambique : Sasol, premier producteur d'hydrocarbures d'ici fin 2018

Sasol a annoncé sa volonté de poursuivre son programme d'investissement de 1,4 Md USD dans le cadre d'un accord de partage de production (PSA) accordé début 2016. Le programme couvre les zones de développement pétrolier et gazier dans le sud du pays : la société a foré quatre puits de gaz et de pétrole - deux à Temane et deux à Inhassoro - au cours du second semestre 2016, sur un objectif de 13 puits d'ici la fin de 2018. Sasol deviendra alors le premier producteur d'hydrocarbures au Mozambique, devançant ainsi Eni et Anadarko qui comptent démarrer la production gazière en 2022 ou 2023.

📧 ophelie.chevillard@dgtresor.gouv.fr

▼ Zambie : lancement de la deuxième tranche du programme Scaling Solar

L'IDC (*Industrial Development Corporation*) a publié un appel à manifestation d'intérêt concernant le lancement de la deuxième tranche (150 MW – 250 MW) du programme solaire zambien dans le cadre de l'initiative Scaling Solar de la Banque Mondiale. La première tranche a été remportée en 2016 par l'entreprise française NEOEN (pour 58 MW) et l'entreprise italienne ENEL (pour 24 MW). La date limite de dépôt des candidatures (info@idc.co.zm) est le 24 mars 2017.

📧 ophelie.chevillard@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : approbation par le gouvernement d'un projet gazier de 20 Mds USD dans le delta du Niger

Selon le *Daily Trust*, reprenant des déclarations du Président par intérim, Yemi Osinbajo, le gouvernement a donné un accord de principe au développement d'un parc industriel gazier *Gas Revolution Industrial Park* (GRIP), à Odigigben, dans l'Etat du Delta. Initialement conçu par la NNPC, ce projet d'un montant de 20 Mds USD, sera développé par un consortium comprenant le GSE&C de Corée du Sud, la China Development Bank, Power China et plusieurs autres opérateurs originaires d'Asie et des Emirats Arabes Unis. Le projet sera relié à plus de 510 Mds de m³ de réserves de gaz dans des zones telles qu'Odidi, Okan ou Forcados, toutes situées dans un rayon de 50 km, et devrait permettre la création de près de 250 000 emplois.

📧 Fabrice.uzum@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina : le minier canadien IAMGOLD Essakane va bénéficier de la plus grande centrale hybride d'Afrique

La société française EREN Renewable Energy et son partenaire *Africa energy management platform* ont annoncé la signature d'un contrat de vente d'électricité d'une durée de 15 ans avec la mine d'or d'IAMGOLD Essakane. Il s'agira d'ajouter une centrale solaire de 15 MWc à la centrale au fuel lourd déjà existante. L'investissement est estimé à 20 M USD. Le projet permettra à la mine de réduire significativement sa consommation de carburant et ses émissions de gaz à effet de serre. La mine IAMGOLD Essakane est détenue à hauteur de 90 % par le canadien IAMGOLD corporation. Elle est située à 330 kms de Ouagadougou. C'est la plus importante entreprise privée du pays. Elle a produit près de 400 000 onces d'or en 2015.

📧 michel.dhe@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : mise en eau du barrage hydroélectrique de Soubré (Sud-Ouest)**

Ce barrage est doté d'une capacité installée de 275 MW. D'un coût total de 321 Mds FCFA (490 M EUR) financé à 85 % par Eximbank of China et à 15 % par l'Etat ivoirien, il a été réalisé par l'entreprise chinoise Synohydro. Sa mise en eau est prévue pour la fin de ce mois de mars, mais le barrage ne sera totalement opérationnel qu'en août prochain. Il portera à 2275 MW la puissance installée totale du pays. La part de l'énergie renouvelable (hydraulique essentiellement) passera elle de 25 % actuellement à 45 %. L'ambition du gouvernement est de porter la capacité électrique globale du pays à 4 000 MW d'ici 2020.

✉ saint-jerome.koffi@dgtresor.gouv.fr

▼ **Maurice : Green Yellow (groupe Casino) retenu pour un projet de ferme solaire de type IPP**

Voltas Yellow Ltd, joint-venture entre le groupe mauricien Joonas et l'entreprise française Green Yellow (filiale du groupe Casino, spécialisée dans le secteur des énergies renouvelables), a été retenue par le CEB (*Central Electricity Board*) pour l'installation d'une ferme solaire de 15 MW dans le cadre d'un contrat de fourniture d'électricité sur 20 ans (type IPP / *Independent Power Producer*). L'infrastructure photovoltaïque sera érigée à Solitude (nord-ouest de l'île). D'autres projets d'installation de fermes solaires sont en voie d'aboutissement alors que le gouvernement mauricien s'est engagé à atteindre 35 % d'énergies renouvelables dans son mix énergétique à l'horizon 2025.

✉ jerome.chastenet@dgtresor.gouv.fr

▼ **Guinée Equatoriale : extension de la date de clôture de l'appel d'offres EG Ronda 2016**

Le ministère des Mines et des Hydrocarbures a étendu la date de clôture de l'appel d'offres EG Ronda 2016 jusqu'au 28 avril 2017. Pour rappel, l'appel d'offres a débuté le 5 juin 2016 et propose les licences de 37 blocs pétrolifères. Une quinzaine d'entreprises étrangères seraient en cours de négociation avec le ministère équato-guinéen afin de se positionner sur ces différents blocs.

✉ vincent.branquet@diplomatie.gouv.fr

▼ **Gabon : grève dans le secteur pétrolier**

L'organisation nationale des employés du pétrole (ONEP) a déposé le dimanche 5 mars un préavis de deux jours de grève générale. L'ONEP déclenche ce mouvement suite à des échauffourées entre les employés grévistes de Maurel & Prom et la gendarmerie qui était alors intervenue.

✉ naomie.ntumba@dgtresor.gouv.fr

▼ **Gabon : deux concessions pour la gestion de centrales hydroélectriques accordées au français Eranove**

Par un décret de concession en date du 27 février, le gouvernement gabonais a entériné l'accord signé en octobre dernier avec Eranove par lequel ce dernier s'était vu chargé de la conception, de la construction et de l'exploitation de deux centrales hydroélectriques pour une durée de 30 ans. Ce spécialiste de l'électricité et de l'eau potable en Afrique va devoir ainsi réaliser les études préalables, élaborer et valider le calendrier, avant de rechercher des partenaires techniques et financiers.

Ce nouveau projet, chapeauté par le Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS), concerne deux centrales situées à Ngoulmendjim et Dibwangui dont la puissance devrait respectivement atteindre 73 et 15 MW.

✉ sophie.pignon@twobirds.com

▼ **Industries**

▼ **Tanzanie : investissement chinois d'1 Md USD dans l'industrie cimentière**

Le Premier ministre tanzanien, Kassim Majaliwa, a annoncé que l'entreprise publique chinoise Sinoma International Engineering construirait une cimenterie à Tanga, pour un investissement estimé à 1 Md USD. La mise en chantier devrait débuter en mai 2017 et inclurait un quai dédié dans le port de Tanga. Près de 70 % de la production serait destinée à l'export, notamment vers les pays limitrophes et ceux de l'océan Indien. La Tanzanie produit annuellement près de 7 millions de tonnes de ciment et sa demande interne progresse de 10 % chaque année. Les groupes implantés en Tanzanie incluent notamment Dangote (Nigéria), ARM Cement (Kenya), Heidelberg (Allemagne), Lafarge-Holcim (franco-suisse) et Afrisam (Maurice).

✉ beatrice.alperte@dgtrésor.gouv.fr

▼ **Congo-Brazzaville : une nouvelle cimenterie sera construite à Mafoubou**

Le Parlement congolais vient d'adopter le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de prêt signé en février 2015 entre le Congo et la Banque d'exportation-importation indienne, pour la construction d'une cimenterie à Mafoubou-Tao Tao (département du Niari). Le montant du prêt concessionnel (taux d'intérêt de 1,75 %) s'élève à 55 M USD, remboursable sur 25 ans, avec un différé de 5 ans. Les travaux de construction devraient durer 3 ans. Trois entreprises indiennes ont déjà soumissionné à l'appel d'offres. Ce projet vient s'ajouter aux investissements en cours réalisés dans le secteur par le nigérian Dangote à Madingou, et par l'indien Diamond Cement Congo, dans le Pool.

✉ ingrid.oramalu@dgtrésor.gouv.fr

Services

▼ Afrique du Sud : Inauguration du premier restaurant de boulangerie et pâtisserie Paul à Johannesburg

Famous Brands a inauguré l'ouverture du premier restaurant de boulangerie et pâtisserie Paul, à Melrose Arch à Johannesburg. Famous Brands a signé un contrat de licence exclusive en 2015 pour une période de dix ans. Le restaurant compte 180 places et a permis la création de plus de 80 emplois. Famous Brands s'est engagé à ouvrir cinq points de vente Paul sur les cinq prochaines années, initialement dans le Gauteng.

✉ ophelie.chevillard@dgtresor.gouv.fr

▼ Zambie : Zoono a levé 1 M USD pour étendre son réseau de *mobile-banking*

La start-up sud-africaine Zoono, spécialisée dans les services financiers par mobile, s'est vue octroyée la somme de 1 M USD par l'IFC et MasterCard pour accélérer son développement en Zambie. Depuis sa plateforme mobile, cette entreprise issue de la FinTech sud-africaine permet aux jeunes entrepreneurs et aux populations à bas-revenus d'accéder à des solutions financières par mobile. Leader des fournisseurs de services financiers mobiles en Zambie, l'entreprise joue un grand rôle dans l'amélioration de l'inclusion financière dans le pays. Cette levée de fonds est réalisée dans le cadre du Partenariat pour une inclusion financière, initiative lancée par les deux géants financiers en Afrique subsaharienne.

✉ blandine.aigron@businessfrance.fr

▼ Le secteur des télécoms poursuit sa croissance au Nigéria

La Commission nigériane des communications (NCC) a récemment indiqué que le secteur des télécoms a contribué à hauteur de 8,9 % au produit intérieur brut du pays en 2016, soit une hausse de 0,3 % par rapport à 2015. Le vice-président exécutif de la Commission, Umar Danbata, a déclaré lors du *Kaduna International Trade Fair*, que le secteur s'affirme aujourd'hui comme un des vecteurs majeurs de la croissance et de la création d'emplois au Nigéria. Enfin, il a ajouté que la Commission s'est engagée à renforcer son rôle de régulateur afin d'assurer une concurrence loyale et une croissance durable de l'industrie des télécoms au Nigéria.

✉ mounir.alhoz@businessfrance.fr

▼ Nigéria : légère baisse du nombre d'internautes en janvier

Selon la Commission nigériane des communications (NCC), en janvier 2017, le nombre d'internautes sur les réseaux mobiles nigériens s'est établi à environ 91,2 M d'abonnés, en baisse de plus de 605 000 utilisateurs par rapport au mois précédent (-0,5 %) et de 4,5 M d'abonnés par rapport à janvier 2016 (-4,7 % en g.a.). Quatre opérateurs se partagent le marché : MTN (34 % du marché), Globacom (30 %), Airtel (21 %), et enfin, Etisalat (15 %). Le Nigéria se classe au 13^{ème} rang du rapport 2017 (sur 58 pays étudiés) de l'indice d'accessibilité internet selon l'Alliance pour un Internet abordable (A4AI – *Alliance for Affordable Internet*), une initiative de la *World Wide Web Foundation*, portée par une trentaine d'organisations et d'entreprises (dont Google).

✉ fabrice.uzum@dgtresor.gouv.fr

▼ **Nigéria : signature d'un accord de 1 Md USD entre Innoson et des entreprises chinoises du secteur IT**

Selon le journal nigérian *Technology Times*, Innoson Group, présent notamment dans l'assemblage de voitures et de bus au Nigéria, affirme être en pourparlers avec trois entreprises chinoises, notamment pour la production locale de décodeurs TV. Les entreprises concernées, Shangdong Broadcasting Group, Shangdong Cable Interactive Services et Inspur Group, entendent investir environ 1 Md USD au cours des deux prochaines années dans le cadre de ce partenariat (300 M USD pour la production locale et la fourniture de 5 à 8 M de décodeurs numériques d'ici juin 2017, 100 M USD pour la création de stations de télévision numérique et 600 M USD pour la mise en place de caméras de vidéosurveillance et de solutions informatiques).

✉ fabrice.uzum@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ghana : le taux de pénétration de la téléphonie mobile atteint 70 % en 2016**

D'après la *National Communication Authority* (NCA), le taux de pénétration de la téléphonie mobile a atteint 70 % en 2016, en hausse de près de 5 points par rapport à 2015, avec 19,6 M d'utilisateurs. Six opérateurs se partagent le marché de la téléphonie : MTN (opérateur principal avec une part de marché de 52 %), Vodafone, Airtel, Tigo, Glo et Expresso dont la licence est en cours de révocation par la NCA. Suite à l'introduction de la 4G l'an dernier dont il est le seul fournisseur, MTN est le seul opérateur à avoir connu une croissance du nombre d'abonnés.

✉ caroline.delassade@dgtresor.gouv.fr

▼ **Guinée : lancement d'une nouvelle compagnie aérienne privée (Guinea Airlines)**

Guinea Airlines desservira bientôt les capitales régionales de la Guinée et celles des pays voisins. Inaugurée le 25 février dernier, la compagnie est le fruit d'un partenariat entre le groupe local Guinée Business Marketing (10 %) et Regourd Aviation (90 %), basé en France.

✉ lognara.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ **Kenya : des signaux positifs pour le secteur touristique en 2016**

Après plusieurs années de baisse consécutive, le nombre de touristes étrangers visitant le Kenya s'est inscrit en hausse en 2016, passant de 1 183 847 à 1 307 351 touristes, soit + 10,4 %. Ces entrées se font majoritairement par le canal aérien ou maritime (877 602 arrivées, +16,7 %). D'après le *Kenya Tourism Board*, le premier pays d'origine des touristes est les Etats-Unis (11,2 %) suivi par le Royaume-Uni (11,0 %), l'Inde (7,3 %), l'Ouganda (5,8 %) et la Chine (5,5 %). Avec 20 435 touristes, la France est le 9^{ème} pays d'origine des touristes. Le nombre de touristes français est en hausse de 22 % par rapport à 2015.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ Madagascar : projets pour le développement du numérique

Le 17 février dernier, dix projets relatifs au développement numérique de Madagascar ont été présentés aux opérateurs privés par le ministère des postes, des télécommunications et du développement numérique. Prévus dans le cadre de l'initiative présidentielle « numérique pour tous », la réalisation de ces projets se fera via des partenariats public-privé. Ces projets portent notamment sur la mise en place d'infrastructures pour vulgariser l'accès au numérique, la modernisation de l'administration, la migration vers la TNT, la création d'un centre de formation pour les activités de centres d'appel, la création d'un incubateur pour l'innovation numérique à Fianarantsoa ainsi que le développement de projets de « ville intelligente ».

✉ eric.noitakis@dgtresor.gouv.fr

▼ Ouganda : recapitalisation de l'*Uganda Development Bank*

Le gouvernement ougandais prévoit de recapitaliser l'UDB d'ici 2020 pour un montant estimé à 500 Mds UGX (soit environ 140 M USD). Si ces informations sont confirmées, cette recapitalisation équivaldrait à près du double du capital actuel. L'objectif du gouvernement est de renforcer le financement du secteur agricole, en favorisant l'octroi de prêts aux maturités longues et à des taux d'intérêts réduits. Selon le ministère des finances, cette mesure ne suffira toutefois pas à régler la question des taux d'intérêt élevés pratiqués aujourd'hui. Les taux d'intérêt sont en moyenne de 21 %, chiffre considéré comme élevé, justifié par un manque de liquidités sur le marché et par la concurrence entre les titres publics et privés.

✉ thierry.loussakoueno@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo-Brazzaville : l'aviation congolaise entend se conformer aux exigences de l'OACI

L'Agence nationale de l'Aviation civile congolaise (ANAC) a présenté, le 28 février à Brazzaville, son programme national de facilitation de l'aviation civile, qui devrait lui permettre de s'ajuster aux normes internationales de la Convention de Chicago (annexe 9) de l'OACI, en termes de sécurité, de santé et d'exigences fiscales et d'améliorer la fluidité du trafic des avions, des membres d'équipages, des passagers et des marchandises. Ce programme est un pas vers la sortie de l'ANAC de la liste noire de l'UE.

✉ marguerite.carrez@dgtresor.gouv.fr

ENTREPRISES

▼ Ghana : inauguration de la nouvelle ligne Air France Accra-Paris

Une délégation d'Air France, conduite par le PDG du groupe Air-France KLM, Jean-Marc Janailac, a inauguré mardi 28 février la nouvelle ligne directe Accra-Paris. A quelques jours de l'anniversaire des 60 ans de l'Indépendance du pays et de l'instauration des relations diplomatiques entre la France et le Ghana, cette inauguration reflète le renforcement des relations bilatérales, et l'intérêt croissant des entreprises françaises pour le Ghana dans des secteurs stratégiques comme l'énergie, les transports ou l'industrie agroalimentaire.

✉ caroline.delassade@dgtresor.gouv.fr

▼ Sierra Leone : Total s'implique dans le développement de l'énergie solaire

Selon l'Agence de Presse Africaine, Total Sierra Leone va produire et distribuer des kits d'accès à l'énergie solaire en vue d'accroître l'accès à l'électricité au sein de la population sierra-léonaise notamment rurale. Mme Ada Eze, vice-présidente de Total Afrique et responsable de l'entreprise en Afrique de l'Ouest, a déclaré que cette démarche se ferait en collaboration avec Sun Power, fabricant de panneaux solaires et filiale du groupe Total depuis 2011. Le groupe entend déployer l'offre « Awango By Total », une gamme complète de lampes et de kits solaires destinés aux zones rurales, sans accès direct à l'électricité.

✉ fabrice.uzum@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo-Brazzaville : le Compagnie de chemin de fer du Congo (CFCO) pourrait redevenir opérationnelle

La CFCO devrait reprendre du service entre Pointe-Noire et Brazzaville d'ici 2 à 3 mois, le temps de réhabiliter les deux ponts qui avaient été endommagés en décembre 2016. Un financement exceptionnel d'environ 2Mds FCFA (3 M EUR), dont la moitié dédiée à la mise en place de la sécurisation, a été dégagé à cet effet. Longtemps en situation de monopole, le CFCO devra aujourd'hui composer avec la concurrence de la RN1 Pointe-Noire/Brazzaville, dont l'appel d'offre de mise en concession est toujours en attente d'attribution.

✉ catherine.dumarche@dgtresoir.gouv.fr

CARNET ET AGENDA

▼ Côte d'Ivoire : mission du FMI

Une mission du FMI séjournera à Abidjan du 22 mars au 6 avril 2017, dans le cadre de la première revue du nouveau programme économique et financier 2016-2019 avec la Côte d'Ivoire.

✉ saint-jerome.koffi@dgtresor.gouv.fr

▼ L'association AfricaFrance lance sa première promotion Young Leaders

La première promotion des Young Leaders AfricaFrance vise à réunir une quinzaine de hauts potentiels africains et français dans un esprit de promotion d'exception. La promotion réunira des jeunes leaders africains et français en deux sessions, en France au mois de juillet et en Afrique au mois d'octobre dans le but de nouer des liens personnels et proposer une réflexion commune sur des enjeux globaux. L'appel à candidatures pour participer à la première promotion est initié le 13 février 2017. Le dossier de candidature est à télécharger à l'adresse suivante: <http://www.africafrance.org/wp-content/uploads/2017/02/YoungLeaders.pdf>

✉ clusters@africafrance.org

▼ Congo-Brazzaville : une conférence internationale pour financer le secteur agricole

Le ministère de l'Agriculture a établi un ambitieux programme de développement agricole d'un montant de 1 000 Mds FCFA (1,5 Md EUR) bien supérieur à sa dotation pour 2017 de 45 Mds FCFA (68,6 M EUR). Pour attirer les financements institutionnels et les investisseurs, le Congo tiendra une Conférence internationale à Amsterdam en mai prochain. Moins de 2 % des terres arables congolaises sont exploitées, et le développement de l'agriculture est vu comme un pivot de la diversification de l'économie. Le défi est de parvenir à satisfaire la demande locale – le Congo importe 70 % de ses besoins alimentaires, soit l'équivalent de 500 Mds FCFA annuels – voire d'exporter.

✉ marguerite.carrez@dgtresor.gouv.fr

Les analyses et commentaires développés dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle du MAEDI ni des ministères économiques et financiers. La lettre d'information économique est réalisée conjointement par la **DIRECTION AFRIQUE ET OCEAN INDIEN** du ministère des Affaires étrangères et du Développement international et par la **DIRECTION GENERALE DU TRESOR** du ministère de l'Economie et des Finances.

Contacts

sandrine.lafaye@diplomatie.gouv.fr
anne.cussac@diplomatie.gouv.fr
tresor-communication@dgtresor.gouv.fr

Directeur de la Publication

Marc Bouteiller

Rédacteurs en Chef

Samuel Goldstein (DG Trésor) et Marc Bouteiller (DAOI)

Rédacteurs en Chef adjoints

Caroline Richard (DG Trésor) et Anne Cussac (DAOI)

Remerciements à :

l'AFD, Business France, CCI France International, CCI Paris-Ile de France, CMS Bureau Francis Lefebvre, Conseil français des investisseurs en Afrique, Conseillers du commerce extérieur de la France, Conférence permanente des Chambres de commerce africaines, Expertise France, Gide, Maison de l'Afrique, Croissance Peace et MEDEF International pour leur contribution à la réalisation et la diffusion d'Objectif Afrique.

Contributions :

Vous souhaitez contribuer à Objectif Afrique ?

Pour une contribution en provenance de France, envoyez votre article à :
objectifafrique.daoi@diplomatie.gouv.fr

Pour une contribution en provenance d'Afrique, envoyez votre article au chef du service économique de l'ambassade du pays concerné (prenom.nom@dgtresor.gouv.fr; liste des services économiques par pays : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays>)

AVEC LE CONCOURS DE :

